

PROCÈS-VERBAL

**MEMBRES PRÉSENTS**

Paul Germain – Président  
Xavier-Antoine Lalande – Vice-président  
Linda Lalonde – Secrétaire  
Michel Fortier – Trésorier  
Roger Hotte – Administrateur  
Léna Bergeron - Administratrice  
Pierre Daigneault - Administrateur  
Nicole Houle - Administratrice

Invité – Mme Céline Milot

Louise Bourgeois –Directrice générale

**MEMBRES ABSENTS**

Bruno Laroche – Administrateur  
Louise Gallant – Administratrice

**1. Mot de Bienvenue**

Que la séance soit ouverte suite au mot de Paul Germain à 9 heures 10.

**2. Adoption de l'ordre du jour du 28 janvier 2020**

No. Résolution : AR. 20200128.2  
Il est proposé par : Nicole Houle

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour remis en y ajoutant à varia :

- 16.1 Assemblée générale annuelle du 24 mars 2020.
- 16.2 Service d'audit de l'année 2020.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. Adoption du procès-verbal du 17 décembre 2019**

No. Résolution : AR. 20200128.3  
Il est proposé par : Roger Hotte

Que le procès-verbal du 17 décembre 2019 soit adopté avec modification au point 9.3.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **4. Suivi au procès-verbal du 17 décembre 2019**

Un contrat pour le logo du TAC a été octroyé à l'entreprise X77 Créateurs d'images pour la somme de 5 000\$.

Un contrat pour les services de Fraxion Communications a été signé pour un montant de 25 869.38\$ taxes incluses.

#### **5. Correspondance**

##### **5.1 Gest-Art Graphique**

L'entreprise Gest-Art Graphique offre une publicité sur un écran géant dans un restaurant à St-Jérôme. Après discussion, la proposition de publicité est refusée.

##### **5.2 Comptable M. Luc Filiatrault**

Le comptable M. Luc Filiatrault qui s'occupait du dossier du TAC MRC RDN a pris sa retraite depuis le 31 décembre 2019. Notre dossier sera maintenant sous la responsabilité de M. Michel St-Arnaud, associé de Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

##### **5.3 Courriel reçu de l'ARLPH Laurentides**

Un communiqué de la part de l'ARLPHL nous avise que M. Bernard Oigny a pris sa retraite. M. Oigny faisait partie du comité d'admission du TAC MRC RDN. Une demande pour le remplacer sera acheminée à qui de droit.

##### **5.4 Résolution ajout d'arrêt pour la ville de St-Colomban**

No. Résolution : AR. 20200128.5.4  
Il est proposé par : Xavier-Antoine Lalande

ATTENDU la résolution de la ville de Saint-Colomban no. 031-01-2020 qui demande l'ajout d'arrêts dans cette municipalité :

Il est proposé d'autoriser la mise en place d'un arrêt à l'intersection des rues Côte St-Paul et Montée Brisebois (C81) et d'un arrêt à l'intersection des rues Côte St-Paul et Côte St-Georges (C82).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **6. Adoption des comptes à payer au 28 janvier 2020**

No. Résolution : AR. 20200128.6  
Il est proposé par : Léna Bergeron

Il est résolu d'adopter la liste des comptes à payer du chèque no 5319 au chèque no 5347 pour l'adapté pour un montant de 25 840.37\$ et du chèque no 954 au chèque no 964 pour le collectif pour un montant de 30 950.39\$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **7. Renouvellement assurance responsabilité**

No. Résolution : AR. 20200128.7  
Il est proposé par : Nicole Houle

ATTENDU la nécessité de renouveler les assurances responsabilité des administrateurs du TAC MRC RDN ;

ATTENDU la proposition de la compagnie Assurance Jones;

Il est proposé d'accepter l'offre de la compagnie Assurance Jones (Ultima) pour le renouvellement des assurances responsabilité se terminant le 30 janvier 2021 pour un montant de 2 342\$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. Enregistreur d'appel (suivi)**

Roger Hotte mentionne qu'il a reçu deux soumissions pour le service d'enregistreur d'appel. La compagnie Komlog offre le service pour un montant de 10 000\$. La compagnie Amplysis offre deux options, avec serveur pour un montant de 5 000\$ et sur système virtuel pour un montant de 1 500\$.

No. Résolution : AR. 20200128.8  
Il est proposé par : Léna Bergeron

Il est résolu d'accepter la compagnie Amplysis avec l'offre sur système virtuel pour le montant de 1 500\$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **9. Présentation du rapport d'évaluation de la directrice générale**

Madame Léna Bergeron et monsieur Roger Hotte ont rencontré la Directrice générale, madame Louise Bourgeois, pour son évaluation annuelle. Ils donnent un compte rendu de la rencontre et de l'évaluation aux membres du Comité.

## **10 Nouvelle compagnie de taxi**

Le 13 décembre 2019, une nouvelle compagnie de taxi nommé Taxi Rivière-du-Nord inc. s'est formée à St-Jérôme. Cette compagnie assurera à partir du 4 février 2020 les services du TAC MRC RDN en remplacement de la compagnie Taxi des Laurentides.

## **11. Taxi des Laurentides (Taxi St-Jérôme) plaintes**

No. Résolution : AR. 20200128.11  
Il est proposé par : Xavier-Antoine Lalande

ATTENDU les nombreuses erreurs de desserte relevées par la Directrice générale;

ATTENDU les plaintes reçues des usagers concernant les services de la compagnie Taxi St-Jérôme;

ATTENDU les changements importants réalisés récemment par la formation d'une nouvelle organisation de taxi sur le territoire de la MRC RDN;

Il est proposé de :

- 1) Mandater monsieur Roger Hotte afin d'analyser avec les aviseurs légaux, PFD Avocats, les options offertes à TAC MRC RDN en matière de contrat de taxi;
- 2) Mandater le Président, monsieur Paul Germain, de prendre toutes les actions nécessaires afin de maintenir la qualité de service du transport au TAC MRC RDN.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **12. Règlement TAC**

Une mise à jour des règlements du TAC MRC RDN lié avec la MRC RDN devra être faites suite aux changements apportés.

### **13. Comité de pilotage**

No. Résolution : AR. 20200128.13  
Il est proposé par : Roger Hotte

Il est proposé que les sujets suivants soient discutés au Comité de pilotage et soumis pour recommandations aux membres du Comité administratif :

- Mode de paiement futur pour le transport collectif
- Processus de contrôle
- Validation du règlement
- Choix des arrêts hors territoire
- Mise en place des cartes de membres

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **14. Engagement du nouveau chargé de projet**

No. Résolution : AR. 20200128.14  
Il est proposé par : Nicole Houle

ATTENDU le départ prochain de madame Céline Milot;

ATTENDU le grand projet d'amélioration du service entrepris par le Comité;

ATTENDU QUE le Comité désire s'adjoindre d'un chargé de projet;

ATTENDU la recommandation du Président;

Il est proposé d'engager Mme Martine Rouette, spécialiste en communications, comme chargée de projet pour un montant de 40 000\$ payable en 4 versements selon l'avancement des travaux prévus au plan d'actions préparé par madame Céline Milot. Une élaboration d'un calendrier aux 2 semaines avec le président et/ou le comité de pilotage sera établie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **15. Présentation de Mme Milot**

#### **15.1 Sondage**

Dépôt des résultats du sondage en ligne.

**15.2 Choix du nouveau nom**

No. Résolution : AR. 20200128.15.2  
Il est proposé par : Léna Bergeron

Suite aux résultats du sondage, il est proposé de conserver le nom de Transport Adapté et Collectif MRC RDN (TAC MRC RDN).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**16. Varia**

**16.1 Assemblée générale annuelle du 24 mars 2020.**

Point d'information

**16.2 Service d'audit de l'année 2020.**

No. Résolution : AR. 20200128.16.2  
Il est proposé par : Nicole Houle

Il est proposé d'autoriser la directrice générale de demander des soumissions pour service d'audit pour une période de deux ans soit 2020 et 2021.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**17. La prochaine réunion se tiendra le mardi 25 février 2020 à 9 heures**

La prochaine rencontre a été remise au mardi 3 mars 2020 à 9 heures.

**18. Levée de l'assemblée régulière**

No. Résolution : AR. 20200128.18  
Il est proposé par : Léna Bergeron

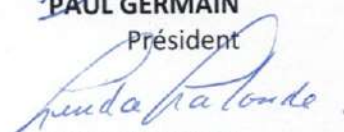
Que la séance soit levée à 11 heures 35.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal  
Sont considérées signées.



**PAUL GERMAIN**  
Président



**LINDA LALONDE**  
Secrétaire